

Image not found or type unknown



Convoquation ou non au tgi?

Par **tim6275**, le **03/06/2009** à **14:40**

Bonjour,
Mon ex compagnon a été convoqué au TGI de Paris par la police suite à ma plainte (flagrant délit) déposée en mai. Il est passible d'une amende de 5ème classe (violences volontaires "aggravées").
Serais-je convoquée moi aussi au TGI ou non?
Merci de votre aide.